



Chômage au 3^e trimestre 2020

Les zones d'emploi normandes inégalement touchées par la reprise du chômage

Le taux de chômage en Normandie s'établit à 8,9 % au 3^e trimestre 2020. Avec les conséquences économiques de la pandémie, il repart nettement à la hausse, après plus de trois ans de baisse quasi continue. Dans la région comme au niveau métropolitain, le chômage augmente de 0,7 point sur un an. Les départements normands subissent cette hausse dans les mêmes proportions, mais les tendances sont nettement plus différenciées entre les zones d'emploi de la région (de + 0,3 à + 1,0 point d'augmentation).

Laura Le Mains (Insee)

Au 3^e trimestre 2020, 8,9 % de la population active est au chômage en Normandie, un taux proche de celui de la France métropolitaine (8,8 %). Selon les régions, ce taux varie entre 7,5 % en Bretagne et 10,8 % dans les Hauts-de-France (figure 1). En dehors de cette dernière, trois autres régions sont plus touchées par le chômage que la Normandie : l'Occitanie (10,5 %), la Provence-Alpes-Côte d'Azur (10,2 %) et la Corse (9,2 %).

Par rapport au précédent trimestre, le taux de chômage normand augmente de 1,6 point, un peu moins qu'en France métropolitaine (1,8 point). Selon les régions, la hausse se situe entre 1,2 point (en Bretagne) et 2,3 points (dans les Hauts-de-France).

Sur un an, le taux de chômage augmente de 0,7 point en Normandie (1,0 point au niveau national). Toutes les régions métropolitaines enregistrent une hausse de leur taux de chômage, de 0,2 point en Centre-Val de Loire à 1,2 point en Corse.

Hausse du chômage dans tous les départements normands

Parmi les départements normands, le taux de chômage s'établit entre 6,7 % dans la Manche et 10,0 % en Seine-Maritime (figure 2). La Manche est l'un des départements métropolitains les moins touchés par le chômage (6^e taux le plus bas sur 96), contrairement à l'Eure et la Seine-Maritime (respectivement au 63^e et 78^e rang).

Avec un taux de 8,4 %, le Calvados et l'Orne occupent des positions médianes. Sur un an, le taux de chômage croît dans les mêmes proportions dans les départements normands : de 0,7 point dans le Calvados et de 0,6 point dans les autres départements.

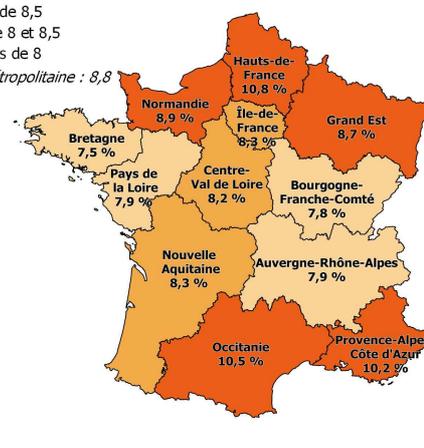
1 La Normandie, cinquième plus fort taux de chômage des régions métropolitaines

Taux de chômage au 3^e trimestre 2020 par région métropolitaine

Taux de chômage (en %)

- Plus de 8,5
- Entre 8 et 8,5
- Moins de 8

France métropolitaine : 8,8



© IEN - Insee 2021

Note : données corrigées des variations saisonnières

Source : Insee, Taux de chômage localisés

2 Hausse du chômage dans tous les départements normands

Taux de chômage au 3^e trimestre 2020 et évolution par département

	Taux de chômage 2020 3 ^e trim (en %)	Taux de chômage 2019 3 ^e trim (en %)	Évolution sur 1 an (en point)
Calvados	8,4	7,7	0,7
Eure	9,0	8,4	0,6
Manche	6,7	6,1	0,6
Orne	8,4	7,8	0,6
Seine-Maritime	10,0	9,4	0,6
Normandie	8,9	8,2	0,7
France métropolitaine	8,8	7,8	1,0

Note : données corrigées des variations saisonnières

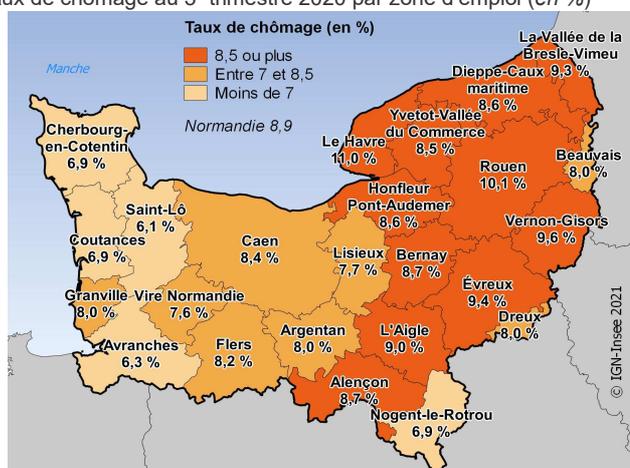
Source : Insee, Taux de chômage localisés

Hausse du chômage plus ou moins marquée selon les zones d'emploi

Entre zones d'emploi de la région, les différences entre les taux de chômage sont marquées. L'est de la Normandie, où le taux de chômage dépasse partout 8,0 % et parfois même 10,0 %, demeure

3 Les zones d'emploi de l'est de la Normandie restent les plus touchées

Taux de chômage au 3^e trimestre 2020 par zone d'emploi (en %)



Note : données corrigées des variations saisonnières

Source : Insee, Taux de chômage localisés

Définitions

Le **taux de chômage** est la part (en pourcentage) de chômeurs dans la population active, composée des actifs occupés et des chômeurs. Une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

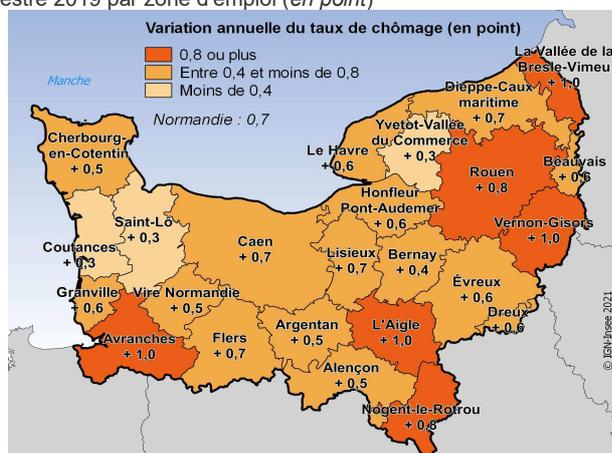
La méthode d'estimation des **taux de chômage localisés** repose sur l'estimation d'une part du chômage (numérateur) et, d'autre part, de l'emploi (une partie du dénominateur), par zone d'emploi et par département. Le numérateur est obtenu, chaque trimestre, à partir du nombre de chômeurs national issu de l'enquête Emploi, ventilé aux différents niveaux géographiques à partir de la structure des demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM). Quant à l'emploi, il s'appuie principalement sur les estimations d'emplois.

toujours plus impacté que la partie ouest (figure 3). Le taux de chômage est particulièrement élevé dans la zone d'emploi du Havre (11,0 %), qui est la zone d'emploi normande la plus touchée. C'est aussi le cas pour la zone d'emploi de Rouen (10,1 %) et pour celles de Vernon-Gisors, d'Évreux et de la partie normande de la zone d'emploi de la Vallée de la Bresle-Vimeu, zones où le taux de chômage dépasse 9 %. À l'inverse, avec un taux inférieur à 6,5 %, Saint-Lô et Avranches restent les deux zones d'emploi les moins touchées par le chômage dans la région mais également en France métropolitaine.

Sur un an, le taux de chômage progresse dans toutes les zones d'emploi normandes (figure 4) : de 0,3 point (à Saint-Lô, Coutances et Yvetot-Vallée du Commerce) à 1,0 point (Avranches, L'Aigle, Vallée de la Bresle-Vimeu et Vernon-Gisors). Les plus fortes hausses touchent plutôt des zones d'emploi ayant un fort taux de chômage. C'est le cas de celles de Rouen (+ 0,8 point), de Vernon-Gisors et de L'Aigle (+ 1 point). Mais la hausse est également importante dans celle d'Avranches (+ 1 point), pourtant parmi les moins touchées de la région. ■

4 Hausse du chômage dans toutes les zones d'emploi

Évolution du taux de chômage au 3^e trimestre 2020 par rapport au 3^e trimestre 2019 par zone d'emploi (en point)



Note : données corrigées des variations saisonnières

Source : Insee, Taux de chômage localisés

Avertissement

L'introduction de la Déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut transitoirement affecter les comportements déclaratifs des entreprises. Durant la phase de montée en charge de la DSN, des adaptations sont réalisées dans la chaîne de traitement statistique des estimations d'emploi afin de tenir compte de ces changements. Ces modifications sont susceptibles de générer des révisions accrues sur les taux de chômage localisés, qui intègrent, les estimations d'emplois.

Insee Normandie

5, rue Claude Bloch
BP 95137
14024 CAEN Cedex

Directeur de la publication :
Philippe Scherrer

Rédacteur en chef :
Pascal Julien

Attachée de presse :
Carole Joselier
Tél : 02.35.52.49.17

Crédit photo : ©H. Sentucq-panoram-art.com
ISSN : 2493-7339
@Insee 2021

Pour en savoir plus :

- « Le chômage est moins marqué dans les zones d'emploi de l'ouest de la Normandie », *Insee Analyses Normandie* n°90, janvier 2021
- « Au troisième trimestre 2020, le taux de chômage rebondit fortement et atteint 9,0 % », *Informations rapides* n°287, novembre 2020

